ROUBAIX

Bureaux : 45, rue de la Gare (Téléphone 351-17)
Dépôt de vente : 36, rue du Collège

AVIS

à nos Lecteurs, à nos Correspondants, et à nos Dépositaires et Vendeurs

Nous avons l'honneur d'informer nos Lecteurs, nos Correspondants, nos Dépositaires et Vendeurs que contrairement aux années précédentes et en raison des événements actuels, NOTRE JOURNAL PARAITRA LE 2 JANVIER 1940

C'EST-A-DIRE DEMAIN MARDI.

UNE CAMIONNETTE RENVERSE DEUX POMPES A ESSENCE

Samedi, vers 19 h. 10, une camionnette a renversé les deux pompes à essence, fixées en bordure du trottoir de la rue de Gare, à hauteur du N° 68. Mme Van Voppenolle, née Marthe Grimonpont, gérante, a porté plainte. Le préjudice commis atteint 20.000 francs.

POUR LA CASSEROLLE

On a volé samedi soir, un lapin à Mme Vve Langlin, née Vandecasteele, 51 ans, cafetier, 9, rue de Babylone.

M. G. WARGNIER Chirurgien Dentiste
démobilisé, reprend ses consultations le 5 janvier
98 bis, GRANDE RUE ROUBAIX Tél. 354.20

EDUCATION PHYSIQUE

Nous apprenons que par décision ministérielle N° 1071 E.P. 3, en date du 17 novembre, la société « Swimming Club de Roubaix », dont le siège social est à Roubaix, a été agréée sous le N° 17.443, comme société d'éducation physique.

ETAT CIVIL

Décès : Marie Cauchy, 82 ans, Vve Nocq, rue du Fontenoy, 101 ; César Crohin, 59 ans, 109, rue de Douvines, cour Fontier, 27 ; Amélie Dujardin, 72 ans, épouse Hautteque, rue Newton, 52.

IL FAUT SAVOIR QUE...

Les automobilistes et motocyclistes circulant dans la zone d'éclairage « A », (la zone d'éclairage « A » comprend les 21 départements de la zone des armées, plus ceux de Seine, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise) doivent obligatoirement avant le 1er Février 1940, faire usage de lampes code, dites lampes D. P. R. d'un type agréé par la direction de la Défense Passive.

Etant donné que les fabricants agréés par la Défense Passive ont mis sur le marché un nombre suffisant de lampes D. P. R. pour répondre dès à présent à tous les besoins les automobilistes et motocyclistes n'ont aucune raison valable pour tarder à se mettre en règle ; bien au contraire, la discipline Nationale et le souci de la sécurité de tous leur imposent de le faire sans plus attendre.

Prix imposé par les Pouvoirs Publics pour la vente au détail de la lampe code D P R 12 frs. 9317

TOURCOING

Bureaux : Rue Fidèle-Lehoucq, 3, à TOURCOING. — Tél. : 9.85
Dépôt de vente : 14, rue Fidèle-Lehoucq

RENVERSÉ PAR UNE AUTO

Hier, vers 17 h., un piéton, M. H. Catteau, 55 ans, domicilié, 30, avenue Florin. L'accident s'est produit rue de l'Est, face au N° 21.

Blessé au cuir chevelu et à la main droite, le piéton a reçu des soins dans une maison voisine d'où il a été reconduit à son domicile.

ANCIENS DU GENIE

Le comité invite les familles à donner au secrétaire les noms et adresses des membres mobilisés de l'Amicale.

HALLUIN

AUJOURD'HUI 1er JANVIER

Pharmacien de service : M. Gabriel Poursuivra, rue de la Gare.

LA RÉCEPTION DU NOUVEL AN

En raison des circonstances, la délégation spéciale administrative a décidé que les réceptions traditionnelles du premier jour de l'an n'auraient pas lieu.

LA MORT DE M. EMILE DEKYNDT

On a appris la mort subite d'un ancien fonctionnaire municipal qui jouissait à Halluin de la sympathie de tous. Il s'agit de M. Emile Dekyndt, fontainier du service des eaux et directeur retraité de l'établissement des bains-douches. Il était âgé de 60 ans.

M. Emile Dekyndt, qui avait fait courageusement son devoir pendant la guerre 1914-18, jouissait de l'estime de toute la population.

BUREAUX DE LA MAIRIE

Les bureaux de la mairie seront fermés demain lundi 1er janvier toute la journée. Ils fonctionneront le lendemain mardi 2.

RONCQ

Comité d'entr'aide aux mobilisés et à leurs familles. — Le mardi 2 janvier, au local du comité, 10 bis, rue du Docteur Galissot, une permanence fonctionnera de 14 à 16 h.

Pour les cas urgents on peut s'adresser tous les jours chez Mlle Irène Vandermarlière, rue des Arts.

A l'occasion de Noël, tous les soldats ayant été inscrits par leur famille, ont reçu du comité un colis, d'autres un mandat. Près de cinq cents envois ont été ainsi fait, et cette initiative est la preuve du bon fonctionnement et de l'activité pris par le comité de la rue du Docteur Galissot.

MOUVAUX

Jardins ouvriers de France. — Les adhérents de la section sont informés, qu'ils peuvent retirer leur paquet de graines, chez le délégué, qui a perçu leur cotisation : MM. Moerman A., 26, rue des Champs ; Stiévenard Louis, 16, rue des Duriez ; Cafe Vincent, rue de Roubaix.

MARCQ-EN-BARŒUL

LE DÉRAPAGE FATAL D'UN MOUVALLOIS

Samedi vers 13 h. 30, conduisant la camionnette, 64, rue Saint-Paul, à Mouvaux, M. Gérard Van Hoed, 30 ans, demeurant 80, rue Jean-Bart, à Mouvaux, a été victime d'un grave accident à proximité du lieu dit le « Pont-Rouge », sur le boulevard de Tourcoing.

Le véhicule se dirigeait vers Tourcoing lorsque, par suite d'un dérapage, il alla heurter violemment un arbre en bordure des voies du Mongy. La voiture fut ensuite projetée au centre de la chaussée du grand boulevard où elle s'immobilisa.

Du véhicule fortement endommagé, on retira M. Gérard Van Hoed grièvement blessé à la tête et on le fit transporter d'urgence à l'hôpital de Lille.

M. Vasseur, commissaire de police, à Marcq et son secrétaire, M. Victor Mahieu se rendirent sur les lieux pour procéder à l'enquête d'usage.

LILLE

AU VOLEUR !

Un amateur de chien de race

M. le docteur Charles Delanghe, demeurant 15, rue Mahuel, a déposé une plainte contre inconnu pour vol de deux chiens cockers d'une valeur de 3.000 francs.

Ces animaux étaient attachés dans un chenil au 3e étage, 14, rue des Chats-Bossus, immeuble dont le plaignant est propriétaire.

D'après le docteur Delanghe, le vol aurait été commis entre le 28 courant à 8 h. et le 29 à la même heure.

Le service de la sûreté enquête.

De la lingerie se volatilise

Un marchand forain, M. Charles Buisine, 20 ans, domicilié à Wattignies, 8, rue Sadi-Carnot, a déposé une plainte contre inconnu pour vol d'un colis lui appartenant et contenant pour 244 francs de lingerie.

Ce vol fut commis dans la voiture du plaignant alors que le 27 courant, vers 16 h., celle-ci se trouvait en stationnement avenue Charles-Saint-Venant.

Ce n'est que quelque temps après que M. Buisine s'aperçut du vol et pu ainsi porter plainte au commissariat de police du 1er arrondissement qui a ouvert une information.

Un sac à main disparaît

Mme Rosenfeld, 28 ans, commerçante, 25, rue de l'Hôpital Militaire a porté plainte contre inconnu pour vol de son sac à main contenant une somme de 650 fr. et des papiers d'identité. Ce vol a eu lieu 84, rue de Paris, dans un magasin de bonneterie où Mme Rosenfeld avait laissé son sac à main sur le comptoir. Les services de la Sûreté enquêtent.

TROUVÉ MORT CHEZ LUI

Vendredi, à 8 h. 30, Albert Lechien, a été trouvé mort à son domicile, 2, rue Duplèix, au premier étage.

En l'absence de médecin, le défunt a été conduit à l'Institut Médico-Légal. Il vivait seul et on ne lui connait pas de famille.

De l'enquête ouverte il résulte que l'on croit à un suicide, un robinet à gaz étant ouvert.

Si des membres de la famille de M. Albert Lechien, demeurent à Lille ou dans les environs, ils sont priés de se présenter au commissariat du 3e arrondissement.

LES INTOXICATIONS DE LA RUE JULES-GUESDE

Une conduite de gaz d'éclairage a été saisie. — L'autopsie des victimes a révélé la présence d'oxyde de carbone

Nous avons dit dans quelles conditions Mme Vve Brice, 74 ans, débitante de boissons, 22, rue Jules Guesde et M. A De Bée, ami de la maison, intoxiqués par un gaz indéterminé avaient trouvés la mort.

L'autopsie des deux corps pratiquée par M. le docteur Vieilledent, médecin légiste, a permis de déceler que ce gaz était de l'oxyde de carbone.

D'autre part, on a découvert une infiltration de gaz d'éclairage, infiltration produite par une fissure à une conduite extérieure. Celle-ci que naturellement on a remplacé, a été saisie par M. Laroche, commissaire de police du 6e arrondissement à toutes fins utiles.

Il arrive que le gaz d'éclairage traversant une couche de terre ou de matériaux se dénature, perde son odeur caractéristique et se transforme en oxyde de carbone, c'est-à-dire en poison mortel pour ceux qui les respirent.

Ce n'est malheureusement pas la première fois que de pareils accidents se produisent !

Communiqués officiels de la Préfecture du Nord

Mesures à prendre dans les écoles en cas d'alerte

MM. les Maires d'une part, MM. les instituteurs de l'autre, vont recevoir à ce sujet des instructions détaillées. Dès maintenant il est conseillé, pour éviter le danger des éclats d'obus de la D.C.A., de laisser les enfants en classe en les éloignant autant que possible des fenêtres. Il est contre-indiqué de les disperser ou de les conduire dans des tranchées non couvertes. Il est défendu aux parents de venir les chercher. Les maîtres les garderont jusqu'à la fin de l'alerte. Si l'heure de la sortie est sensiblement dépassée, la classe de l'après-midi sera retardée d'autant.

Horaire des classes dans les écoles primaires publiques. — A partir de la rentrée du 3 janvier, l'horaire suivant sera appliqué dans toutes les écoles primaires publiques du Nord : le matin, rentrée à 8 h., sortie à 11 h. 30 ; le soir, rentrée à 13 h., sortie à 15 h. 30.

Recommandations aux piétons

La Préfecture du Nord communique :

« La Présidence du Conseil — direction générale de la Défense Passive — rappelle aux piétons que la nécessité de priver l'aviation ennemie de tout repère utilisable, a imposé dans toute l'étendue du territoire, la réduction des éclairages publics et privés.

» De cette réduction d'éclairage est résulté un accroissement sensible du nombre des accidents, dont les piétons sont victimes.

» En conséquence, l'attention du public est appelée sur la nécessité, pour les piétons, de redoubler de précautions et d'être porteurs de moyens de signalisation permettant aux conducteurs de véhicules automobiles de les apercevoir plus facilement.

» Il leur est recommandé, à cet effet, de se munir de lampes électriques agréées tenues ostensiblement à la main dans la traversée des rues et sur la route, et de porter sur eux des accessoires vestimentaires de couleur blanche, ou phosphorescents, tels que brassards, ceintures, collerettes, gants, etc..., dont l'efficacité peut toutefois être insuffisante en période d'hiver.

LA POLICE DES CAFÉS ET CABARETS

Par arrêté de M. le Préfet du Nord :

« Il est interdit de vendre ou même d'offrir gratuitement du vin ou toute boisson alcoolisée aux militaires indigènes dans les restaurants, buffets, bars, cafés, buvettes, débits, estaminets, cantines et tous établissements pouvant servir, même à titre accessoire, des boissons à consommer sur place ou à emporter.

» En outre, l'article 1er de l'arrêté préfectoral en date du 18 octobre est modifié comme ci-après : En ce qui concerne les restaurants, buffets, bars, cafés, buvettes, débits, estaminets, cantines et tous établissements pouvant servir, même à titre accessoire, des boissons à consommer sur place ou à emporter, les heures d'ouverture sont fixées comme suit pour les militaires (officiers et hommes de troupe) :

» Semaine : 6 h. à 8 h. 30 ; 11 h. à 14 h. 30 ; 17 h. 30 à 21 h. 30.

Dimanches et jours fériés : 6 h. à 8 h. 30 ; 11 h. à 21 h. 30.

» Par dérogation à ces prescriptions, les buffets des gares sont autorisés à ouvrir en dehors des heures précitées ci-dessus pendant les arrêts des trains contenant des militaires.

» Il est interdit à tous les établissements précités, ainsi qu'aux épiciers et marchands de liqueurs de vendre pour emporter, aux hommes de troupe britanniques, des bouteilles de boissons alcoolisées (rhum, alcools divers) en dehors du vin et de la bière.

» Toutes les autorisations permanentes de fermeture tardive qui ont été accordées par application de l'article 2 de l'arrêté susvisé du 18 octobre 1920, sont annulées. »

VOL D'UNE JAQUETTE EN FOURRURE

Mme Eliane Cadoret, 25 ans, danseuse au « Rio », demeurant 2, rue de la Chambre des Comptes, a porté plainte contre inconnu pour vol d'une jaquette en renard argenté valant 4.500 fr. Cette jaquette lui fut dérobée jeudi dans le vestiaire du « Rio », où elle travaille. Une enquête est ouverte et la Sûreté a été avisée.

L'AFFAIRE D'INTOXICATION DE LA RUE JULES-GUESDE

Nous avons dit dans quelles conditions se présentait une affaire d'intoxication constatée jeudi matin, 22, rue Jules Guesde à Lille, et qui causa la mort de deux personnes : Mme Vve Brice, 74 ans, de M. Anselme De Bée, 44 ans, représentant de commerce.

L'état de M. Maurice Brice et de Mme Vve Daams, deux autres victimes qui subirent un début d'asphyxie et qui furent transportés à l'Hôpital Calmette ve s'améliorant constamment.

L'autopsie des victimes n'a pas encore été faite. Mais, de l'enquête de police il semble maintenant résulter qu'il s'agirait d'intoxication par le gaz d'éclairage, par infiltration.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

ESTAIRES

DANS LA LÉGION D'HONNEUR

M. René Salomé, grand mutilé de guerre, nommé chevalier

Nous avons signalé déjà la brillante conduite et les beaux états de service de M. René Salomé, grand mutilé de la guerre 1914-18.

Il y a quelque temps, le Gouvernement reconnaissant avait nommé le vaillant soldat dans l'ordre de la Légion d'Honneur.

La cérémonie de la remise de cette distinction a eu lieu dimanche dans les salons de la mairie, où étaient rassemblés les mutilés de guerre, les médaillés militaires et les anciens combattants ayant à leur tête dirigeants.

M. Wattine-Lotthé, maire et conseiller général, entouré de la plupart des membres du conseil municipal, dont le nouveau promu fait d'ailleurs partie, tint à le féliciter lui-même de la haute distinction dont il était l'objet, distinction qui honore à la fois la commune et le conseil municipal.

Puis, M. Tacquet, président des A.C. d'Estaires, capitaine d'artillerie aux armées, chevalier de la Légion d'Honneur, délégué par le Gouvernement, après avoir félicité M. SALOMÉ, épingla sur la poitrine de celui-ci la croix de la Légion d'Honneur.

M. Torck, vice-président des Mutilés de guerre, dit tout le plaisir de son groupement d'avoir parmi ses membres un légionnaire de plus dont le mérite, justement couronné, vient souligner le sacrifice de ceux qui ont déjà donné leur sang pour la patrie.

M. Desfossez, président des Médaillés militaires, tint à associer son groupement aux félicitations qui, de tous côtés, parviennent à M. Salomé, lequel, très ému, remercia tous ceux qui, en cette circonstance, sont venus lui offrir l'expression de leurs sympathies.

Les vins d'honneur furent ensuite offerts par la municipalité et l'assemblée clôtura cette courte mais belle cérémonie par un vivat en l'honneur du nouveau légionnaire.

NIEPPE

Harmonie municipale. — La Commission de l'Harmonie prévient que les cours de solfège et d'instruments reprendront à partir du mardi 9 janvier. Les élèves en possession de leur instrument devront assister régulièrement aux cours.

Tous les membres de l'Harmonie sont priés d'être présents à la réunion qui se tiendra le samedi 13 janvier à 19 h., dans une des salles de la Mairie.

AVEC LES "POILUS" SUR LE FRONT

Un homme, chargé des chiens de liaison, glisse un pli dans le collier spécial d'un de ses élèves. (Photo Safara - 33.441).

SPECTACLES ET CONCERTS

A ROUBAIX

COLISÉE Tél. 346.55 - ROUBAIX
AUJOURD'HUI à 3 heures
PRIX RÉDUITS
Dernière séance de Charpin de LE CLUB DES FADAS et M. Ranaud dans MARCHE NUPTIALE - Dessins couleurs. Loc. ouv. aujourd'hui à partir de 10 h. - Ce soir, Relâche. 1104

ALCAZAR Rue de Tourcoing ROUBAIX
Matinée 2 h. 30 - Soirée 6 h. 15
FERNANDEL dans PAS DE FEMMES
LA FEMME X... - Actualités

RADIO - CINÉ
23, rue du Général Sarrail, Rx
Permanent de 14 h. 30 à 22 h.
Prix un. : 3 fr.; Enf. et Mil. 2 fr.
Actualités mondiales récentes
Un comique, un Dessin, un Doc.
Venez tous voir la superbe réalisation de ce grand drame bien connu
LES DEUX GOSSES

CINÉ NOEL Rue Jauffroy Tél. 343.59
Matinée 3 h. - Soirée 7 h.
LE CLUB DES FADAS
ADEMAI AU MOYEN-AGE avec NOEL NOEL
DESSINS EN COULEURS 1106

ROYAL LELEU RUE LACROIX
Le film d'une vérité poignante
J. P. Aument, Corinne Luchaire, dans JE T'ATTENDRAI
Léa Carlile dans « Echec au Crime »
Aujourd'hui Nouvel An : Matinée et Soirée

MAISON DES TRAMWAYS
Une seule séance à 3 h. 30
FERNANDEL dans PAS DE FEMME
LA FEMME X... 1102

A WATTRELOS

FAMILIA Matinée 3 h. - Soirée 7 h. 1/2
LA FEMME X...
UN BEAU DRAME
Les Clés du Paradis
OPÉRETTE 1211

DANCING-CINÉ-MÉTRO
236, rue Carnot, Wattrelos
Cinéma perm. de 3 h. à 6 h. 1/2 et de 8 h. 1/2 à 10 h. 1/2
SAL à partir de 3 heures
Le Comte de Monte Cristo
EDDIE CANTOR dans
KID MILLIONS
ACTUALITÉS MONDIALES 1204

CRÉTINIER-PALACE Matinée 3 h.
RUÉE SAUVAGE
LA VIE D'UNE AUTRE
LES ACTUALITÉS MONDIALES 1214

A LYS-LÈZ-LANNOY

CARIOCA Matinée 3 h.
LA CITE DES LUMIERES
L'AMOUR FRAPPE ANDRE HARDY 1206

A TOURCOING

AU FRESNOY
Aujourd'hui : Relâche
CINÉ DU CAPREAU
WASQUEHAL
Aujourd'hui : Relâche

OLYMPIA Pont des Plats
Matinée 3 h. 2 h. 30, 6 h. 30
LA CITADELLE
avec Rosalind RUSSEL
Meise et Salomon, Parfumeurs av. M. Lemonnier - Dess. en cou. 1222

Rue des Champs Tg - Tél. 11.90 Matinée 3 h.
RÊVES DE JEUNESSE
La Maison aux 1.000 bougies - Actuel. 1223

RIALTO Rue des Anges 3 h. 7 h. 30
J. Gabin - LA BELLE EQUIPE
n. Lecourtois - La Cité des Lumières
Actualités en même temps que Lille 1225

CINÉ-THÉATRE Av. Gustave Dron Tourcoing. T. 3.82
Lundi, à 15 heures
L'HEURE DE MICKEY
BARREAUX BLANCS avec Mickey Rooney et Fr. Bartholemaw 1226

CENTRAL-CINÉ 31, rue Nationale Tourcoing. T. 74
RÊVES DE JEUNESSE
La Maison aux 1.000 bougies
Actualités - Séance à 3 heures 1230

A LILLE

AUJOURD'HUI LUNDI 1er JANVIER

Camée. — Permanent de 13 h. 30 à 23 h. 30 : « Le Bois sacré ».
Capitole. — Permanent de 14 h. 30 à 23 h. 30 : « La belle revanche » et « Chansons de Paris ».
Famille. — Permanent de 14 h. 30 à 22 h. 30 : « Le parfum de la femme traquée » et « Il est charmant ».
Rexy. — Permanent de 13 h. 30 à 23 h. : « Quelle drôle de gosse » et « Mademoiselle Josette, ma femme ».
Cinéchic. — Permanent de 13 h. 15 à 23 h. : « Toute la ville danse » et les dernières actualités.
Omnia. — Permanent de 13 h. 30 à 23 h. : « Roméo et Juliette » et « On demande une Etoile ».
Union. — A 15 h. et 19 h. 30 : « Suez » et « Charlie Chan à l'Opéra ».
Rives-Palace. — A 15 h. et 19 h. 30 : « Kentucky » et « M. Moto sur le ring ».
Casino. — Permanent de 14 h. à 23 h. : « Gibraltar » et « La joyeuse héritière ».
Mondial. — A 15 h. et 19 h. : « Suez » et « Charlie Chan à l'Opéra ».
Ciné-Vog. — A 15 h. et 19 h. : « Pilote d'essai » ; « Un vieux gredin ».
Orphéon-Rives. — A 14 h. 30, 17 h. 30, 19 h. 30 : « Vidocq » et « Idylle sous les tropiques ».
Le Lido-Dancing. — Bal à partir de 15 heures.

HAZEBROUCK

Un homme a été électrocuté

M. Sophie René, 24 ans, résidant à Hazebrouck, ferme Massiet, section de la Creule, revenait d'avoir fait une tournée aux abord de la ferme lorsqu'on lui commanda de retirer une lampe électrique.

A peine avait-il touché la douille et la lampe qu'il s'affaissa raide sur le sol arrachant la douille que l'on trouva dans sa main crispée.

Malgré les soins apportés aussitôt par ses camarades le malheureux ne reprit pas ses sens.

La lampe était alimentée par du 220 volts et la victime qui avait les souliers couverts de neige, se trouvait sur un sol humide.

A L'OFFICE DE PLACEMENT

Une séance d'embauchage aura lieu à la mairie le 8 janvier 1940, de 10 h. à 12 h.

Les agriculteurs qui recherchant de la main-d'œuvre et les travailleurs en quête d'emploi y sont invités.

MERVILLE

UNE MORT MYSTÉRIEUSE...

...SUR LAQUELLE LE PARQUET D'HAZEBROUCK OUVRE UNE ENQUETE

Le plus grand mystère règne sur la mort de Mme Brunel, mère de 4 enfants, demeurant cité Bouillez, à *Merville*, et les conversations vont leur train.

La gendarmerie de la ville a ouvert l'enquête d'usage et essayé de définir les causes — à première vue suspectes — de ce décès. Le Parquet d'Hazebrouck, prévenu par les soins du maréchal des logis-chef, a commis un médecin légiste, le docteur de la localité appelé ayant refusé le permis d'inhumer. On sera donc fixé sous peu sur les causes de cette mort mystérieuse.

LE "PINARD" PASSE PARTOUT

UN SOLDAT VA PROCÉDER A UNE DISTRIBUTION DE VIN CHAUD AUX AVANT-POSTES ET TRAVERSE UNE CHICANE DANS LES BARBELÉS. (Photo Safara - 33.439).

DERNIÈRE HEURE

Vœux de Nouvel An du général Vuillemin

A l'aviation britannique

Londres, 31. — L'Agence Reuter annonce que dans un message adressé à Sir Cyril Newall, chef de l'Etat Major de l'aviation britannique, le général Vuillemin, commandant en chef de l'aviation française déclare :

« Au nom de toute l'aviation française, j'adresse nos meilleurs vœux à nos camarades de la Royal Air Force, et à leurs familles à l'occasion du nouvel an.

» L'audace dont font preuve les aviateurs britanniques et la maîtrise des airs qu'ils exercent constamment au depens de l'ennemi, font d'eux les dignes successeurs des plus nobles traditions de l'héroïsme britannique.

» Grâce à leur courage et à la confiance fraternelle qui unit nos deux aviations, je suis, comme vous l'êtes vous-même, convaincu que nous pouvons envisager l'avenir avec confiance et que notre juste cause triomphera ».

A l'aviation française

Paris, 31. — Le ministère de l'Air communique l'ordre du jour suivant du général commandant en chef des forces aériennes, adressé aux officiers, sous-officiers et soldats de formations de l'armée de l'air à l'occasion du nouvel an :

« A la fin de cette année 1939 au cours de laquelle dès les premiers combats livrés à l'ennemi, l'armée de l'air affirmant sa supériorité, a montré qu'elle était restée digne des traditions de bravoure de discipline et d'honneur que lui avaient léguées les aviateurs et les aérostiers de la grande guerre, je remercie chacun, de l'effort accompli et je salue ceux qui sont déjà si glorieusement tombés en combattant.

» J'adresse pour 1940 à tout le personnel des armées aériennes, les souhaits qu'en temps de guerre, un chef peut former pour ceux qui combattent sous ses ordres : restez animés d'un courage tranquille, d'une confiance calme en l'avenir et dans la certitude de la victoire.

» Aile à aile avec vos vaillants camarades de la R.A.F. qui luttent comme nous, pour préserver le monde de sa servitude et le protéger contre la barbarie, continuez à mettre en pratique la devise de Guynemer qui est devenue la notre : « Faire face ». — Le Général commandant en chef des forces aériennes, signé : Vuillemin ».

LE PRÉSIDENT du Conseil hongrois parle de la guerre actuelle

Budapest, 31. — Ce matin, les journaux gouvernementaux « Fugetionsog », « Magyar Coszag » et « Uj Magyarsag », publient un article de fin d'année du Président du Conseil, M. Paul Teleki.

C'est la première fois depuis longtemps que le Président du Conseil traite dans la presse des questions de politique extérieure. « La désagrégation de la Tchécoslovaquie, affirme-t-il, a été la conséquence logique de l'Anschluss. Elle était, en effet, entourée de trois côtés par les territoires allemands, de sorte qu'elle ressemblait à un cerveau privé de sa boîte crânienne ».

Le comte Teleki, parlant de la guerre actuelle poursuit : Cette guerre, est d'ailleurs le résultat d'un processus cohérent, une conséquence logique des traités de paix de 1919. Elle peut, selon lui, ouvrir la voie au développement d'une nouvelle atmosphère morale que les expériences et les déceptions des vingt dernières années ont pu faire mûrir.

ON RETROUVE LES CAISSES DE MUNITIONS DÉROBÉES A DUBLIN

Londres, 31. — Cinq nouvelles caisses de munitions dérobées au « Magazine Fort Phoenix Park » de Dublin, il y a une huitaine de jours, ont été découvertes par la police et les autorités militaires dans une serre à Deamore (Drogeda). Un fermier et un marchand forain ont été arrêtés.

Cette nouvelle découverte porte à 225 le nombre de caisses retrouvées sur les 700 qui ont été dérobées.

POUR LA RESTAURATION DE L'AUTRICHE

Londres, 31. — Un organisme central dirigé par le comte Huyn, ancien attaché à la légation d'Autriche à Londres, va être fondé très prochainement à Londres en vue de coordonner les efforts de tous les Autrichiens désireux de restaurer leur patrie sans distinction d'opinion. Ce mouvement n'admettra de compromis ni avec le nazisme, ni avec le communisme.

LA SIGNATURE DU « MODUS VIVENDI » RUSSO-JAPONAIS

Tokio, 31. — Le Modus Vivendi signé aujourd'hui à Moscou par M. Molotov et M. Togo contient une nouveauté essentielle, à savoir : la clause par laquelle les Soviets acceptent d'ouvrir des négociations pour stabiliser avant la fin de 1940 le régime des pêcheries par un accord de longue durée, qu'ils refusaient de conclure depuis 1937. On annonce en même temps que les négociateurs se sont mis d'accord pour régler par un compromis la vieille question du paiement du Chemin de fer du Nord Mandchourien.

Les Soviets, de leur côté, s'engagent à acheter au Japon et au Mandchoukouo pour une valeur égale au minimum aux 2/3 de la somme ainsi due par le Mandchoukouo.

LES TROUPES JAPONAISES SONT RETIRÉES DES ENVIRONS DE HONG-KONG

Londres, 31. — Un télégramme de Hong-Kong mande que les troupes japonaises qui, jusqu'à présent, étaient stationnées près de la colonie anglaise de Hong-Kong ont été retirées.

Le bruit court que ces troupes ont été envoyées dans le secteur de la ligne ferroviaire de Canton à Hankéou, où les Japonais viennent de lancer une offensive dans la direction du Nord.

MESSAGES DE NOUVEL AN

Celui de l'empereur d'Annam

Paris, 31. — A l'occasion du jour de l'An, diverses personnalités de France et des territoires d'outre-mer prononcent ce soir à la Radio des allocutions.

Voici le message de Sa Majesté l'Empereur d'Annam : « Au moment où l'Empire français, dans un élan unanime, concentre ses efforts pour réaliser le plan d'action établi par le Ministre des Colonies, Georges Mandel, je tiens à renouveler que l'Annam ; conscient de la mission qui lui incombe met toutes ses forces à la disposition de la France.

» Je viens de prendre un nouveau contact avec toutes provinces de mon empire et j'ai constaté l'unanimité des sentiments d'attachement de mes sujets au grand pays qui, avec son alliée l'Angleterre, s'est fait le champion des opprimés et de la cause du droit et de la liberté. »

Celui du roi du Cambodge

Sa Majesté le roi du Cambodge a pris ensuite la parole :

« Nous, roi du Cambodge, chef politique et religieux d'un pays ayant spontanément demandé le protectorat de la France, il y a 80 ans, afin d'évoluer dans la paix, l'ordre et la justice, nous adressons à la France, à l'occasion de la nouvelle année, nos sentiments les plus amicaux et les plus reconnaissants. »

UN ACCIDENT de chemin de fer s'est produit en gare du Midi à Bruxelles

On compte environ 30 blessés

Bruxelles, 31. — Ce soir, vers 8 h. 30, une collision s'est produite en gare du Midi, à Bruxelles, entre un train de voyageurs se dirigeant vers Mons et un autre venant de Charleroi. Le choc fut extrêmement violent et quatre wagons se renversèrent. On compte une trentaine de blessés, parmi lesquelles certains sont gravement atteints.

LE RÈGLEMENT du conflit pétrolier

Une déclaration du Président Cardenas

Mexico, 31. — Le président Cardenas a déclaré, aujourd'hui, que l'évaluation des compagnies pétrolières expropriées à laquelle se livre le gouvernement mexicain, bien qu'en dehors de la participation des compagnies, pouvait être considérée comme la base d'un règlement définitif du conflit pétrolier.

LES TROUPES FINLANDAISES ONT REMPORTÉ UNE GRANDE VICTOIRE LES 29 ET 30 DÉCEMBRE

Londres, 31. — On mande directement d'Helsinki que dans le communiqué militaire publié ce soir par les Finlandais, il est dit que les Finnois ont remporté les 29 et 30 décembre derniers, la plus importante victoire de toute la guerre. Le Communiqué déclare qu'à Kuantajaervi, les troupes finlandaises ont décimé la 163e division russe composée de 18.000 hommes et ont capturé un important matériel de guerre dont de nombreux tanks.

Cette grande victoire a mis, pour le moment, un terme à la menace russe de couper la Finlande en deux en poussant vers le golfe de Botnie. Les troupes finnoises dans ce secteur se livrent, maintenant, à des opérations de nettoyage. Parmi le butin de guerre ci-dessus mentionné, se trouvent 27 canons de divers calibres, 11 chars d'assaut, 150 camions, 400 à 500 véhicules divers et une grande quantité de munitions.

Le communiqué officiel finnois déclare, en outre, que des combats se poursuivent au nord-est du lac Ladoga et que l'ennemi bat en retraite dans ce secteur.

D'autre part, on apprend que pour la première fois depuis le début des hostilités, les Soviets ont essayé de traverser le lac Ladoga, mais qu'ils ont été repoussés par les Finlandais.

Enfin, il ressort de nouvelles reçues de diverses parties du front que les Finlandais ont saisi un important matériel de guerre, notamment au cours d'un brillant combat remporté au lac Suvanto dans l'isthme de Carélie.

DEPUIS LE DÉBUT DES HOSTILITÉS LES FINLANDAIS ONT ABATTU 120 AVIONS RUSSES

Londres, 31. — On mande d'Helsinki : Depuis le début des hostilités russo-finlandaises, 120 avions russes ont été abattus en territoire finlandais. Ce chiffre ne comprend pas les appareils soviétiques tombés derrière les lignes russes.

A ROME, LA CHANCELLERIE APOSTOLIQUE EST EN FEU

Pour la seconde fois dans l'espace de quelques jours, un incendie s'est déclaré dans cet édifice qui est l'un des plus importants parmi ceux qui appartiennent à l'Etat pontifical à l'intérieur de Rome et jouissant de l'exterritorialité.

D'énormes flammes enveloppent presque la moitié du vaste palais, un des plus beaux joyaux de la Renaissance italienne.

Les secours, déjà nombreux, ne suffisent point à arrêter l'incendie qui prend une proportion de plus en plus inquiétante.

Une foule énorme assiste au terrifiant spectacle.

LE « TAKOMA » VA-T-IL SE SABORDER ?

Londres, 31. — On mande de Montevideo que le paquebot allemand « Takoma » a jeté l'ancre immédiatement auprès de l'épave du « Graf von Spee ».